

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

RÉUNION DU 20 MARS 2023 - A 18 H 00

Le 20 mars 2023 à 18 h 00, se sont réunis, en séance ordinaire, les membres du Conseil d'Administration du CCAS sous la présidence de Monsieur Jean-Charles VITAUX, Maire et Président.

Présents :

Jean-Charles VITAUX, Odile BOINET, Brigitte VIOLET, Germain BOIVIN, Gérard VAUTIER, Marie-Antoinette CHARPENTIER, Martine LEMERCIER, Chantal LORPHELIN.

Absente excusée : Cindy BARBE,

Absent : Richard VACOSSAINT,

Secrétaire de Séance : Monsieur Gérard VAUTIER

Ordre du jour :

- ▶ Approbation du compte de gestion 2022,
- ▶ Vote du Compte Administratif 2022,
- ▶ Affectation du résultat 2022,
- ▶ Informations et questions diverses.


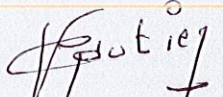
Approbation du compte de gestion 2022

	Résultat à la clôture de l'exercice 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2020	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2020
Investissement	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonctionnement	7 295.76	0.00	4 827.87	12 123.63
Total	7 295.76	0.00	4 827.87	12 123.63

Les membres du C.C.A.S. :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022,

Le Maire, Jean-Charles VITAUX		Le Secrétaire, Gérard VAUTIER	
----------------------------------	---	----------------------------------	---

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
 2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
 3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part, à l'unanimité des membres présents.

Une délibération sera prise.

Vote du Compte Administratif 2022

Désignation d'un président de séance pour le vote du CA : Madame Odile BOINET

Le Conseil d'Administration réuni sous la Présidence de Madame Odile BOINET, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Jean-Charles VITAUX Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Monsieur Jean-Charles VITAUX, Président quitte l'assemblée pour lui permettre de délibérer.

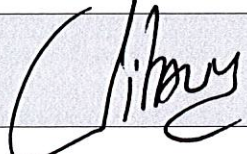
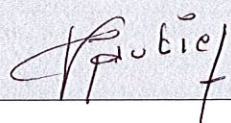
1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés		7 295.76				7 295.76
Opérations de l'exercice	3 540.02	8 367.89			3 540.02	8 367.89
TOTAUX	3 540.02	15 663.65			3 540.02	15 663.65
Résultats de clôture		12 123.63				12 123.63
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS		12 123.63				12 123.63
RÉSULTATS DÉFINITIFS		12 123.63				12 123.63

2° Constate pour la comptabilité du C.C.A.S. les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Le Maire, Jean-Charles VITAUX		Le Secrétaire, Gérard VAUTIER	
----------------------------------	---	----------------------------------	---

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Madame Odile BOINET fait procéder au vote du compte administratif 2022 du CCAS. Celui-ci est voté à l'unanimité.

Une délibération sera prise.

Affectation du résultat 2022

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

4 827.87 €

B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

7 295.76 €

C Résultat à affecter

= A+B (hors restes à réaliser)

12 123.63 €

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

D Solde d'exécution d'investissement

0.00 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)

Besoin de financement F

=D+E

0.00 €

AFFECTATION = C

=G+H

12 123.63 €

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement

G = au minimum, couverture du besoin de financement F

0.00 €

2) H Report en fonctionnement R 002 (2)

12 123.63 €

DEFICIT REPORTE D 002 (5)

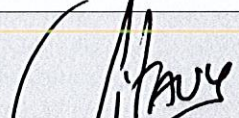
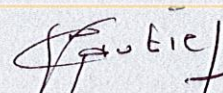
0.00 €

L'affectation du résultat est acceptée à l'unanimité. Une délibération sera prise.

Informations et questions diverses :

- Monsieur le Président informe que les personnes domiciliées au 17 Grande Rue à Beauchamps remercient le CCAS pour son soutien lors de l'incendie de leur habitation qu'ils ont réintégrée depuis 15 jours/3 semaines
- Madame VIOLET fait le bilan :
 - des bons CIAS. L'an passé une seule famille a bénéficié du dispositif. Cette année, pour bénéficier de ces bons, il est nécessaire de compléter un imprimé et de donner le quotient familial. Le seuil a été remonté à 900 €. Monsieur le Président du CCAS a relancé l'information via facebook
 - des bons distribués à Noël aux aînés. 11 familles n'ont pas retiré leur bon.

La séance est levée à 18 h 30

Le Maire, Jean-Charles VITAUX		Le Secrétaire, Gérard VAUTIER	
----------------------------------	---	----------------------------------	---

